Compte rendu de la rencontre avec Alain Bouchon

Nous avons sollicité un rendez-vous et nous avons rencontré Alain Bouchon le 25 octobre 2019.
Il nous a reçu à la Mairie de Grayan. Notre association était représentée par: Daniel Bergeon et Hugues Fouquet.

Actuel premier adjoint au Maire de Grayan et l'Hôpital, M. Bouchon, âgé de 65 ans, termine son troisième mandat à la Mairie de Grayan et l'Hôpital.
Au sein de la Mairie, il se présente comme étant responsable des activités telles que:

- Le syndicat des bassins versants, (Syndicat intercommunal de gestion des réserves d'eau naturelle: fossés, étiers, ruisseaux et marais). M. Bouchon est président de ce syndicat.
- Le SMICOTOM (Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères) ,
- La gestion des forêts communales,
- Le camping du Gurp.

Question IFE: **pour vous, que représente Euronat ?**

Réponse AB: "c'est le premier employeur de la commune et aussi une importante ressource financière pour la commune".

Commentaire: Cela, on le savait déjà ! Cette réponse à une question essentielle à nos yeux par rapport à tout ce qui suit montre en résumé le peu de considération qu'il a vis-à-vis des administrés de la commune que nous sommes!

Question IFE: **Concernant la délivrance des permis de construire sur Euronat, agirez-vous dans le respect de l'arrêté Préfectoral de 1975 si vous êtes élu ?**

Réponse AB : "la limite fixée est de 1200 chalets et de toutes façons, les permis sont instruits soit par la CDC (communauté des Communes) ou le SDEG (syndicat départemental d'électrification générale). De plus, la commune de Grayan (comme Soulac, Lacanau...) est sous haute surveillance préfectorale par rapport au respect de la loi littorale. Le Maire ne donne pas d'avis sur les permis de construire !"

Commentaire: Etonnant ! c'est même un travail qu'il doit fournir à l'organisme instructeur dans le mois qui suit la date de dépôt du permis de construire. L'avis du Maire porte sur: le projet dans son environnement, les équipements desservant le terrain, la participation d'urbanisme, la fiscalité et sur le projet lui-même (aspect extérieur, abords, accès et stationnement…)

Question IFE : **Que pensez-vous des velléités du SMICOTOM à ne plus vouloir entrer dans Euronat pour le ramassage des ordures ménagères ?**

Réponse AB : "Je fais partie de son Conseil d'Administration. Le SMICOTOM fonctionne bien. Normalement il ne devrait pas revenir sur ce sujet mais on ne peut pas préjuger de l'avenir. Il faut qu'il s'adapte aux pics de production des déchets ménagers, notamment en été."

Question IFE: **Si vous êtes élu, que ferez-vous pour aider la Société Euronat à trouver une solution à la gestion du stockage des déchets verts?**

Réponse AB : "Il est interdit de faire brûler les déchets verts. Par ailleurs cela pose un problème car le centre de compostage est déjà saturé malgré la vente massive de compost, notamment aux propriétés viticoles (plusieurs dizaines de tonnes !) "…

Commentaire: Bien qu'il ne réponde pas à la question, M. Bouchon nous donne un élément important en indiquant que le centre de compostage est saturé! Etonnant quand on repense à la réponse que nous avait fait le Maire actuel en nous conseillant de porter les déchets verts à la déchetterie !

Question IFE: **Si vous êtes élu, que ferez-vous pour la plage d'Euronat et l'accès à la plage centrale classés Pavillon Bleu ?**

Réponse AB : Pour le nettoyage des plages, le passage de cribleuses est maintenant proscrit car cette action mécanique décompacte le sable et favorise l'érosion, de plus elle détruit un biotope de surface ou vivent certains organismes vivants… La plage du Gurp est nettoyée chaque année manuellement par un contingent militaire qui assure cette tâche. Il s'agit d'une convention passée avec l'état car les militaires doivent passer une journée par an pour une action d'ordre écologique. La plage d'Euronat reste sous la responsabilité d'Euronat tout comme pour l'aménagement de l'accès : cette année, la Mairie a fourni un caillebotis, Euronat SAS en assure la pose et la dépose !

Commentaire: faux : la responsabilité d'Euronat s'arrête en bas des dunes. Pour le reste ce sont des arrangements ou des accords qui ne nous sont pas profitables.

Question IFE : **en période de chasse, nous avons constaté qu'un équipage de chasse en battue s'est introduit dans Euronat avec des 4x4 et leurs chiens qui traquent des animaux tels que des chevreuils. Le long de la clôture au sud d'Euronat plutôt perméable au passage des animaux, une ligne de chasseurs se trouvait à l'extérieur, dos à la clôture et attendait, fusils en main … Que pensez-vous de cette situation ?**

Réponse AB : Je ne peux pas croire que ce soit pour chasser dans Euronat. Comme cela a pu arriver à cet équipage comme au mien car je suis chasseur au gros gibier,

c'est d'être obligé d'entrer dans Euronat pour récupérer des chiens qui poursuivent le gibier, pas pour faire sortir le gibier de l'enclos !

Commentaire: M. Bouchon oublie la présence des chasseurs dos à la clôture prêts à tirer si un gibier venait à sortir et surtout il omet de signaler qu'il est président de l'ACCA - Association Communale de Chasse Agréée – A ce titre il aurait pu au moins nous assurer d'en faire état lors de la prochaine réunion pour mettre en garde les chasseurs…

En conclusion de l'entretien qui a duré 2 heures,

M. Bouchon affirme que, s'il est élu, il agira dans la continuité du Maire actuel !

Plusieurs fois dans la conversation Alain Bouchon nous a indiqué que nous étions à part, dans un lieu privé géré par une Société privée.

Depuis, nous n'avons pas été contactés par M. Bouchon.